

regards

Décembre 2012

TARTAKOVSKY

VIOL

MODÈLE
ALLEMAND

PALESTINE

HIP HOP
AFRICAIN



LES SCOP
SONT-ELLES
UNE
SOLUTION?

3€

EXEMPLAIRE
OFFERT

Les Éditions Regards
5, villa des Pyrénées, 75020 Paris
09-81-02-04-96
redaction@regards.fr

Direction
Clémentine Autain & Roger Martelli

Directeur artistique
Sébastien Bergerat - da@regards.fr

Comité de rédaction
Thomas Bauder, Benoît Borrits, Juliette Cerf,
Emmanuelle Cosse, Sophie Courval,
Rémi Douat, Marc Erdeweld, Nicolas Kassis,
Roger Martelli, Martov, Aline Pénitot,
Emmanuel Riondé, Marion Rousset,
Diane Scott, Catherine Tricot, Arnaud Vivant

Secréteriat de rédaction
Sophie Courval

Administration et abonnements
Karine Boulet - abonnement@regards.fr

Comptabilité
comptabilite@regards.fr

Publicité
Comédiance - BP 229, 93523 Saint-Denis Cedex

Scop Les Éditions Regards

**Directrice de la publication
et gérante**
Clémentine Autain

Photo de couverture :
Thomas Bartherote

Ce numéro du e-mensuel
vous est offert. Conçu par
des journalistes, il est
gratuit mais coûteux.
Abonnez-vous.

Abonnez
vous
page 43

SOMMAIRE

p.5 Lu sur regards.fr

p.12 Danielle Tartakovsky

« Quand la droite manifeste,
ce n'est pas dépourvu d'effets »

p.14 Entretien

Elles ont été violées
et elles le disent

p.16 Dossier

Les SCOP sont-elles
une solution ?

p.26 Sélections

p.30 Steffen Lehndorff

« Je vous en prie, méfiez-vous
du modèle allemand ! »

p.34 Palestine

Gaza et la nouvelle donne
régionale

p.39 Analyse Médias

28 minutes, pas les pires
de la soirée télé

p.40 Reportage

Niamey-Ouagadougou
L'autre route
du hip-hop africain

Plus de bruit !

L'hiver dernier, à l'heure où frémissoit la campagne présidentielle, dans les diners, au café, entre amis, en famille, nous causions politique. Une fois n'est pas coutume. Pénétrés jusqu'à la moelle par les sondages et autres pronostics électoraux – injectés sans modération par les médias –, nous devisions, tels des experts, sur les meilleures stratégies de vote susceptibles d'introduire un rapport de force. Au premier tour. Au deuxième tour. Si tous nous accordions sur le fait qu'il fallait d'urgence sortir de l'ère Sarkozy, les dissensions sur les moyens d'y parvenir faisaient souvent grimper les décibels de nos tablées conviviales. Entre ceux qui voulaient voter Hollande dès le premier tour (si, si), ceux qui ne voulaient voter qu'au premier round – « *J'ai voté Chirac en 2002, Royal en 2007, alors Hollande en 2012, c'est niet!* » – sans parler de ceux (moins nombreux) qui ne voulaient plus voter du tout, autant dire que les discussions allaient bon train. Je me souviens aujourd'hui d'un argument qui avait souvent raison des plus récalcitrants au vote socialo du deuxième tour: le pouvoir de la rue. Autrement dit, après dix années de néolibéralisme de droite, de gouvernements totalement sourds aux revendications des mouvements sociaux (retraite, recherche, etc.), avec l'accession au pouvoir d'un gouvernement certes libéral mais de « gauche », on allait voir ce qu'on allait voir ! À peine Hollande installé à l'Élysée, nous ressortirions nos banderoles et reprendrions le pavé pour de nouveau gagner des batailles dans la rue. Chiche. On a voté Hollande au deuxième tour. Et depuis, c'est la droite qui bat le pavé, et nos batailles vacillent. Même celles qu'on croyait gagnées. Hollande avait promis le mariage homo, une victoire arrachée de haute lutte, menacée en un week-end par deux manifs de droite et une clause de conscience pour les maires homophobes. Certes, abrogée depuis, mais le vent du boulet a frôlé la pièce montée. Quelques semaines plus tôt, un battement d'aile des patrons pigeons a fait s'envoler le projet de taxer les plus-values en cas de cession d'entreprises. Pffffttt ! Pendant ce temps, à Notre-Dame-des-Landes, à Florange, les luttes continuent, en vain... Inaudibles. Le 1er décembre, alors que chômeurs et précaires défilaient dans les rues de Paris, les médias donnaient essentiellement de la voix aux manifestants-toubibs inquiets quant à la remise en cause de leurs dépassements d'honoraires.

La droite serait-elle en train de nous confisquer notre pouvoir contestataire ? On dirait bien. Alors, si nous ne voulons pas que l'insurrection qui vient se perde en chemin, il va vite nous falloir reprendre la rue et faire plus de bruit.

← **SOPHIE COURVAL**

CHERS LECTEURS, CHÈRES LECTRICES,

à partir de janvier, notre e-mensuel
sera réservé aux abonnés de Regards



À tous
les abonnés qui ne nous
ont pas encore envoyé
leur adresse e-mail, envoyez-la vite
à emensuel@regards.fr



À tous
les nouveaux lecteurs
qui souhaitent continuer
à lire notre e-mensuel,
abonnez-vous.



Très chaleureusement, l'équipe de Regards

FOOTPOLITIQUE

Raymond Domenech écrit les mémoires de François Hollande

Au milieu du vacarme des bombes au Moyen-Orient et de la guerre fratricide à l'UIMP, la France trouve quand même le temps de discuter des « vrais » problèmes. Ainsi la sortie du livre *Tout seul* (éd. Flammarion) de Raymond Domenech a produit, il fallait s'y attendre, un beau buzz et les commentateurs s'en sont emparés avec gourmandise (des bleus qui gagnent comme en ce moment sont rentables pour le business, mais surtout très ennuyeux). On aurait pu penser que d'aucuns auraient préféré tourner la page. Apparemment non. Peut-être aussi parce que le destin et ce que raconte l'ancien sélectionneur national semblent nourrir dans nos esprits une belle et triste métaphore politique de la France d'aujourd'hui.

Raymond Domenech n'est pas n'importe quel sélectionneur. Il cumule le statut du plus détesté de l'histoire et du plus long mandat à ce poste. Son « cas » a fait vivre, presque vibrer, de nombreux confrères journalistes et autant de « Canal Football Club » ou feu « 100 % foot » sur M6. Atypique, agaçant, hautain. [...]

[**◀ LIRE LA SUITE SUR REGARDS.FR**](#)

ENTRETIEN AVEC JEREMY SCAHILL

« Obama a normalisé les pires errements de l'administration Bush » Entretien avec un journaliste de *The Nation*

Jeremy Scahill est journaliste d'investigation à *The Nation* et *Democracy Now!* Son travail, régulièrement récompensé, porte principalement sur les questions de sécurité nationale.

regards.fr. Barack Obama semblait avoir les meilleures intentions du monde en arrivant à la Maison Blanche en 2008. Quatre ans après, il n'a fait aucun progrès en matière de politique étrangère. Que s'est-il passé ?

JEREMY SCAHILL. Les gens qui se plaignent de la « déconvenue Obama » n'étaient pas attentifs durant sa campagne. Il avait clairement annoncé qu'il serait un président va t'en guerre, un *hawk* (faucon) comme on dit aux États-Unis, en clamant qu'il irait au Pakistan sans permission si besoin, qu'il enverrait des soldats supplémentaires en Afghanistan, qu'il continuerait à utiliser des mercenaires comme Blackwater, etc. Le problème c'est que de nombreux [...]

→ [LIRE LA SUITE SUR REGARDS.FR](#)

COMPROMISSION

Les écolos tiennent à leurs ministres !

Si les divergences sont nombreuses avec la politique menée par Jean-Marc Ayrault et François Hollande, Europe-Écologie-Les-Verts ne remet pas en cause dans l'immédiat la participation de ses ministres au gouvernement.

Alors que le conflit à Notre-Dame-des-Landes ne cesse de s'amplifier, les écologistes continuent de croire que leur stratégie des « deux jambes » – à la fois leur participation au gouvernement et leur mobilisation sur le terrain – se justifie encore. Au sein de la formation écolo, l'idée même d'une éventuelle sortie du gouvernement n'est pas d'actualité, malgré un certain malaise. Ainsi, lors du dernier conseil fédéral d'Europe-Écologie-Les-Verts qui se tenait le 17 novembre à Bobigny (93), peu de critiques ont fusé. Même à la gauche du parti – traditionnellement rétive aux participations de ce type –, on estime qu'après cinq mois d'expérience gouvernementale, l'heure des bilans n'est pas venue.

« Nous ne sommes pas encore dans cette situation. Il n'y a pas d'éléments majeurs de conflits, estime Gilles Lemaire, [...]

→ [LIRE LA SUITE SUR REGARDS.FR](#)

Pour une gauche digne du non !

FN en embuscade, UMP en miettes, PS au centre...
La politique tangue. Comment le gauche va-t-elle se ressaisir ?

Ia politique française se restructure à grande vitesse. Quels que soient les péripéties de l'UMP et les espoirs de l'UDI centriste, la droite continue de se radicaliser en son cœur, autour d'un projet combinant l'ultralibéralisme économique et l'autoritarisme sécuritaire, largement inspiré par la composante extrême du Front national. Quant au socialisme français, il semble prêt à s'engager ouvertement dans la voie d'un social-libéralisme jusqu'alors repoussé.

Ce n'est certes pas la première fois que la social-démocratie française se livre à un recentrage de son action. Mais, jusqu'à ce jour, elle s'était toujours refusée à lui donner la cohérence d'un projet. En Europe, le modèle de la social-démocratie acceptant les normes économiques fondamentales du capital est resté longtemps celui du socialisme allemand. En 1959, au congrès de Bad Godesberg, la social-démocratie décida de renoncer à la référence historique qu'elle faisait au marxisme et se fixa sur

une formule destinée à faire florès : « *Le marché autant que possible, l'intervention publique autant que nécessaire*. » Dans le discours, le socialisme français s'est longtemps attaché à refuser officiellement ce modèle. Au début des années 1970, le socialisme mitterrandien affichait un anticapitalisme qui l'opposait aux social-démocraties d'Europe du Nord. En 1997, encore, Lionel Jospin récusait vivement le social-libéralisme de Tony Blair et de Gerhard Schröder, arguant de son dédain d'une « société de marché ». Or, pour la plupart des observateurs, François Hollande est désormais infiniment plus proche du social-libéralisme allemand ou britannique que du « Changer la vie » socialiste de 1972. Les primaires organisées par le Parti socialiste il y a quelques mois ont, il est vrai, figé le jeu dès le départ. La candidature de François Hollande s'opposait à deux candidatures réputées plus à gauche (Arnaud Montebourg et Martine Aubry), Manuel Valls occupant alors la fonction du faire-valoir négatif à droite. Ce déséquilibre initial poussait →

Tout individu, toute force qui s'écarte désormais de l'option sociale-libérale a vocation à faire partie d'une majorité de gauche à venir.

de facto Hollande vers le centre et suggérait, à mots couverts, qu'il n'y avait pas d'alternative à l'acceptation fondamentale des « forces obscures du marché ». Mais la pression exercée par sa gauche et, davantage encore, l'entrain du Front de gauche obligeaient le candidat « central » à préserver prudemment la tonalité « gauche » du discours officiel (c'est l'équilibre de son discours inaugural du Bourget). « Normal » : une façon ramassée de dire « pas trop à gauche, pas trop à droite ». Une fois au sommet de l'État, la vivacité de la crise aidant, les prudences discursives sont renvoyées au vestiaire. Et plus question de disserter, comme le malheureux Jospin, sur le « oui à l'économie de marché, non à la société de marché ». François Hollande a finalement assimilé la conviction que, en pratique, l'une ne va pas sans l'autre.

RASSEMBLER SANS EXCLURE

Ce n'est pas une bonne nouvelle. D'abord parce que le choix de la double réduction des déficits et du coût du travail est économiquement irréaliste et socialement désastreux. Ensuite parce que l'échec de la gauche « molle » risque davantage de déboucher sur la victoire d'une droite « dure » que sur l'affirmation majoritaire d'une gauche « radicale ». En bref, le plus redoutable serait que la capitulation débouche sur une contre-révolution, davantage que sur une insurrection. Ce scénario est-il évitable ? Sur le papier, oui. Des luttes, partielles ou plus globales, un effort collectif pour formuler et promouvoir une méthode et un projet alternatifs et un regroupement suffisamment

large de forces critiques et alternatives : l'énoncé général des exigences n'est pas si compliqué. Mais si le choix de ce regroupement est le seul pertinent, il exclut tout ce qui pourrait l'empêcher ou le retarder. Pas question, par exemple, d'imaginer qu'il pourrait provenir du « ralliement » progressif, au Front de gauche, des forces qui en sont pour l'instant écartées. Extrême gauche, socialistes de gauche, écologistes : nul ne devrait être tenu de se rallier à qui que ce soit. Nul n'a à battre sa coulpe, ni sur des choix tactiques à l'intérieur d'une organisation (la gauche socialiste), ni sur ses anathèmes passés (le NPA), ni sur ses tactiques législatives ou même ses choix européens récents (les écologistes). Tout individu, toute force qui s'écarte désormais de l'option sociale-libérale a vocation à faire partie d'une majorité de gauche à venir. Le choix des sommets de l'État n'est pas sans conséquence pour toute la gauche. Dès l'instant où la cohérence gouvernementale est tirée officiellement dans une direction sociale-libérale, le temps n'est plus au « ni oui ni non ». L'abstention n'est plus de mise et la seule réponse lisible est le non. Mais, pour que ce non devienne une évidence à gauche, et pour qu'il ne fasse pas le jeu d'une droite agressive et aux aguets, ce qui compte désormais est la manière de dire non. Ou plutôt, elle est dans la manière de faire comprendre que le non a un seul objectif : éviter que, une nouvelle fois, la

capitulation sociale-démocrate ne débouche sur une démorisation populaire accentuée, ouvrant un boulevard à une contre-révolution libérale-sécuritaire. Pour une gauche digne de ce nom, il y a aujourd'hui une double impasse : une obsession du refus qui peut porter à la solitude ; une prudence dans la critique qui brouille la clarté de tout message. La surenchère antisocialiste est sans effet ; l'indulgence pour les choix du parti majoritaire est une faute... Mettre en garde les gouvernants contre les conséquences de leurs choix, le faire au Parlement ou dans la rue est sans doute une nécessité. Cela pourrait toutefois être de piètre efficacité face à une logique installée, qui a toutes les chances de se peaufiner. Créer en revanche les conditions d'une majorité de recharge à venir, faire montre en ce sens de la plus grande ouverture, du sens le plus aigu de la tolérance et de la mesure, voilà qui devient la clé, auprès de tout ce qui est à gauche et qui ne se reconnaît pas dans l'orientation officielle. Que le Front de gauche ait à son actif l'antériorité de ses choix est à son honneur ; son utilité sera jugée toutefois à l'aune seule de sa capacité à rassembler sans exclusive. Et, pour cela, de sa capacité à innover dans la désignation d'une alternative de société. Il n'y a pas de raccourci qui permettrait de faire l'économie de cette voie.

◀ ROGER MARTELLI

« Quand la droite manifeste, ce n'est pas dépourvu d'effets »

Danielle Tartakowsky

Jean-François Copé, secrétaire général et candidat à la présidence de l'UMP, a appelé à manifester contre le mariage homosexuel le 17 novembre. Une manif de droite ? L'historienne Danielle Tartakowsky, spécialiste des mouvements sociaux, décrypte ce phénomène.

regards.fr. L'appel de Jean-François Copé à manifester contre le mariage homosexuel a suscité des réactions d'indignation à droite. A-t-il levé un tabou ?

DANIELLE TARTAKOVSKY. Ce n'est pas une première ! On a tendance à penser que la manifestation est un mode d'expression de la gauche et du mouvement ouvrier. À l'échelle historique, les droites descendent moins souvent dans la rue que la gauche, mais quand elles le font, c'est avec une très grande efficacité. C'est d'ailleurs à droite, rappelons-le, qu'on observe les premiers phénomènes d'expression politique dans l'espace public. Dans les années 1890-1900, les boulangistes et les anti-dreyfusards appellent à se mobiliser. C'est perçu par les dreyfusards comme une action factieuse propre aux droites antiparlementaires plutôt qu'à

la gauche républicaine. Ils lui opposent la pétition, préférant cette expression d'individus donnant leur nom, à celle de la foule. Le 6 février 1934, les ligues d'extrême droite utilisent la rue à des fins politiques centrales. Elles se rassemblent autour du palais Bourbon le jour où Édouard Daladier, figure du Parti radical, doit obtenir l'investiture. La pression pour obtenir que l'appareil d'État se transforme en un sens autoritaire ne relève peut-être pas du fascisme à l'italienne ou du nazisme à l'allemande, mais il n'en demeure pas moins qu'elle s'exerce directement sur le régime et ses valeurs. Si cette manifestation a ouvert une crise politique majeure, elle a eu pour effet pervers d'engager le processus de construction du Front populaire. Du coup, les droites ne sont plus descendues dans la rue jusqu'au

30 mai 1968 qui, en marquant la fin du mouvement, redonne une légitimité au pouvoir de la rue.

Quelle est la référence historique de Jean-François Copé ?

C'est 1984 qui lui sert de modèle. Une énorme manifestation lancée à l'appel des catholiques et de la droite face au gouvernement Mitterrand, contre la loi Savary sur l'école libre. Elle en vient à bout, ainsi que du ministre qui la portait. Même si l'il n'existe pas de lien direct entre les deux, la France s'engagera par la suite dans le tournant de la rigueur, obtenu en quelque sorte par la force de la rue. Certes, une dizaine de lois ou projets de loi tomberont à la suite de manifestations, entre 1984 et 1995, jusqu'à générer la notion de référendum d'initiative populaire. Mais il ne faut pas oublier que le phénomène a commencé à droite. Et que chaque fois que celle-ci a choisi ce mode d'expression, en réaction à des lois jugées centrales dans le dispositif idéologique, ça a produit des tournants forts dans l'histoire politique. Que Jean-François Copé appelle à manifester n'a rien d'illégitime. Mais il faut le prendre au sérieux. Car quand la droite s'en mêle, ce n'est pas dépourvu d'effets.

En 2010, François Fillon parlait à propos de la mobilisation contre la réforme des retraites de « négation de la démocratie et du pacte républicain ». La droite ne se reconnaît-elle plus dans ce mode d'expression ?

Il n'y a pas une, mais des droites. S'engager dans un mouvement de rue pour une fraction de l'UMP aujourd'hui, c'est emprunter une voie qui pose le rapprochement avec l'extrême droite. Un rapprochement dont se défie François Fillon, plus proche du gaullisme historique, qui du coup est appelé à mettre en avant la légitimité républicaine. Mais l'appel à manifester de Jean-François Copé participe bien d'une alliance possible avec l'extrême droite. ↵ **PROPOS RECUEILLIS PAR MARION ROUSSET**

Elles ont été violées et elles le disent

Libérer la parole des femmes victimes de viol pour que la honte change de camp, tel est l'objectif visé par le documentaire « Viol, elles se manifestent », coréalisé par Andréa Rawlins et Stéphane Carrel. Entretien.

Le viol n'est pas un fait-divers, mais un fait social et politique qui touche, en France, 75 000 femmes chaque année. Une toutes les huit minutes en moyenne. Et bien davantage encore, si l'on considère toutes celles qui ne portent pas plainte. C'est-à-dire, 90 % d'entre elles. Publié fin novembre dans *Le Nouvel Observateur*, le manifeste des 313 contre le viol lancé par la codirectrice de *Regards*, Clémantine Autain, a d'ores et déjà recueilli plus de 700 signatures. Une initiative en lien avec le documentaire d'Andrea Rawlins, *Viol, elles se manifestent*, diffusé sur France 2 au même moment. Dans ce film, plusieurs femmes célèbres ou anonymes décrivent, dans sa crûauté et sa cruauté, la réalité du crime qu'elles ont subi. Elles disent l'état de sidération qui s'est emparé d'elles, les réactions de leur entourage, les conséquences dans leur vie. Cet appel et ce documentaire ont déclenché une avalanche de réponses. Quarante ans après le « manifeste des 343 » pour le droit à l'avortement, la parole se libère sur un autre non-dit.

regards.fr. Comment est né le projet de documentaire contre le viol ?

Les causes avancent par à-coups. On est dans une époque propice à la libération de cette parole. L'affaire DSK, son traitement, a servi d'électrochoc. Dans un pays des droits de l'homme où les femmes ont le droit d'avorter, où elles ont eu le droit de vote avant d'autres, persiste un archaïsme. Cette histoire a ouvert le couvercle, les langues se sont déliées, des personnalités se sont prononcées. « *Troussage de domestique* », « *Il n'y a pas mort d'homme* »... Ces mots qui ont été prononcés ne tiennent pas de la malveillance, ils témoignent d'un manque d'éducation, y compris chez des intellectuels. L'idée de réaliser un documentaire manifeste contre le viol a germé dans l'esprit d'un homme, Pascal Manoukian, à l'agence Capa. Il a proposé de réactiver le manifeste des 343 en appliquant le principe aux victimes de viol. Un sujet tabou.

A-t-il été facile de trouver des femmes qui acceptent de parler ?

Quand on a commencé à travailler sur ce film, j'ai été sidérée par le nombre de personnes victimes de viol dans mon entourage amical et professionnel. Ce n'est pas un fait-divers, mais un fléau social qui concerne toutes les femmes, et donc toute la société. J'ai activé tous mes réseaux dans les milieux judiciaires, hospitalier, associatif. Une masse de femmes a répondu positivement. Mais si des stars du monde du cinéma, de la chanson, du sport, de l'édition se sont confiées à nous, la plupart n'ont pas voulu témoigner publiquement. Elles craignaient qu'on leur colle une étiquette sur le visage. Il y a la trouille de n'être plus perçu que comme ça. On ne peut pas leur jeter la pierre...

En 2010, le Collectif féministe contre le viol, Mix-Cité et Osez le féminisme avaient déjà publié un manifeste. Pourquoi l'écho est-il plus important aujourd'hui ?

À la télé, l'initiative est inédite. C'est la première fois qu'une chaîne accepte un documentaire qui prend la forme d'un manifeste politique. Je rends hommage aux batailles qui ont précédé. Cette pétition publiée en 2010 disait « je suis l'une d'elles, je peux être l'une d'elles ». J'ai un souci avec cette formulation, car la suspicion pèse sur les victimes de viol : a-t-elle été violée ou était-elle consentante ?

Contrairement au manifeste des 343 qui visait la libéralisation de l'avortement, il ne s'agit pas sur le viol de faire évoluer le cadre législatif. Quel est le but de ce film et du manifeste publié dans *Le Nouvel Observateur* ?

La loi est bien faite. Le problème, c'est qu'elle n'est pas utilisée. Seules 8 à 10 % des victimes portent plainte... Avec cette initiative, nous proposons aux femmes de sortir de l'anonymat et de la honte, afin d'éduquer la société en rappelant la réalité du viol. Il reste un grand travail d'éducation populaire à mener. Dans un dîner en ville, on peut dire qu'on a été cambriolée ou séquestrée, on ne peut pas dire qu'on a été violée. Cet aveu crée un malaise, les convives regardent leurs chaussures. Clémentine Autain m'a ouvert les yeux là-dessus. Très peu de gens savent ce que c'est et ce que ça implique. L'exemple du type qui vous tombe dessus dans une ruelle sombre à 4 heures du matin n'est pas majoritaire. Dans 80 % des cas, ce crime est commis par un proche. Les porte-parole qui s'expriment dans le documentaire ont été sélectionnées parce qu'elles acceptaient de parler de la crudité et la brutalité d'un viol. Elles y avaient réfléchi, même si toutes n'avaient pas réussi à se reconstruire. Chaque parole individuelle devient au fur et à mesure universelle.

← PROPOS RECUEILLIS PAR MARION ROUSSET

Andrea Rawlins, coréalisatrice avec Stéphane Carrel du documentaire « Viol, elles se manifestent », diffusé le 25 novembre sur France 2.

LES SCOP SONT ELLES UNE SOLUTION ?

En ce mois de décembre 2012 s'achève l'année internationale des coopératives initiée par l'ONU.

Le mouvement coopératif vient de tenir son congrès à Marseille ; les SCOP de la région parisienne organisent une grande soirée à Gennevilliers dans le superbe siège social de Chèque Déjeuner ; le Sénat remet un rapport qui ouvre la voie à une loi-cadre.

Marie-Noëlle Lienemann au sénat et Benoit Hamon au gouvernement en sont les principaux artisans.

La gauche raffole de ces sociétés plus démocratiques et participatives. Et pourtant, elles n'échappent pas à la crise. Atouts et limites des coopératives...

Forces et limites des SCOP

Longtemps oubliées, les SCOP jouissent aujourd’hui d’une belle popularité. Succès mérité, mais borné aux limites du contexte économique actuel.

Les SCOP ont le vent en poupe. Pour les salariés confrontés aux menaces sur leur emploi et sur le devenir même de leur entreprise, elle apparaît comme une solution ultime. Dans des situations moins dramatiques, elle apparaît aussi comme une réponse possible pour les entreprises – très nombreuses – qui cherchent un repreneur lors du départ en retraite du dirigeant-propriétaire de la société. Mais au-delà, sa forme juridique lui confère un grand attrait en temps de mondialisation et de délocalisation. La gauche la réhabilite et les syndicats la redécouvrent. On le comprend. Rappelons-le, une société coopérative et participative – c'est le nouveau nom de l'ancienne « société coopérative ouvrière de production » – se définit principalement par la composition de son capital, la répartition du pouvoir et des bénéfices. Au minimum la moitié du capital appartient aux salariés-coopérateurs et chaque coopérateur compte pour un, quelle que soit la part du capital qu'il

détient. Dans une SCOP, un homme = une voix. Et ce, même quand l'homme est une femme! Cette structuration du capital met les entreprises à l'abri des prédateurs qui demandent des taux de rentabilité toujours plus élevés et à deux chiffres. Elle préserve ces sociétés d'une gestion purement financière et des délocalisations. Les réserves impartageables et la gestion par les salariés s'accordent avec une gestion sur le temps long, à l'opposé de la frénésie de la rentabilité à court terme. La SCOP serait-elle la panacée pour contrer les tendances délétères de la mondialisation libérale? Assurément, elle a des atouts. Une SCOP est localement située et sauf cas exceptionnel (par exemple en cas de guerre) elle ne bouge pas: les salariés veulent la maintenir sur place. Mais l'examen de la réalité du mouvement coopératif révèle que derrière cette première vision, demeurent bien des difficultés. Les SCOP sont en général de petites – et parfois de moyennes entreprises. Ce sont rarement de grandes sociétés. Certes,

Chèque Déjeuner emploie des milliers de salariés, en France et à travers le monde ; Acome est leader européen de la fabrication des fibres optiques avec plus de mille salariés, majoritairement des ouvriers. Au sein du mouvement coopératif, on cite volontiers ces deux exemples pour montrer que rien n'empêche d'être une grande entreprise, voire une grande industrie en SCOP, de se développer et même de conquérir une place de premier plan. Ces fleurons du mouvement coopératif démontrent que les salariés peuvent diriger et conduire très valablement un grand projet sans la tutelle des lois d'airain du marché libéral. Mais ces exemples restent des exceptions. Chèque Déjeuner est une société de service aux entreprises ; ses besoins en capitaux sont en rapport avec ce secteur d'activité. Acome est devenue une grande industrie au fil du temps : son ancienneté est grande, sa croissance progressive. Pourquoi est-ce si rare de rencontrer de grandes entreprises sous la forme de SCOP ? En premier lieu parce que les SCOP sont rarement des sociétés à forte croissance interne. Les salariés-coopérateurs n'ont pas forcément la fibre conquérante. Assurer le devenir de leur entreprise, leurs emplois, de bonnes conditions de travail et de rémunération constitue le cœur de leurs objectifs. Les coopérateurs ne sont pas des héros. Ils ne sont pas devenus des « capitaines d'industrie » en devenant coopérateurs. La forme plus démocratique du fonctionnement de l'entreprise coopérative préserve souvent de grosses erreurs et d'aventures hasardeuses... Mais ne ➔

Nées dans le mouvement ouvrier à la fin du xix^e siècle, les SCOP sont par la suite devenues suspectes aux yeux des syndicats, en particulier pour le premier d'entre eux, la CGT. Longtemps réticive à tout ce qui s'apparentait à de la cogestion – la CGT se méfiait de ce qui apparaissait comme une sorte d'école de la collaboration de classe. Les temps ont changé. Mais quelques questions demeurent, de fait. Le double statut de salarié et de coopérateur n'est pas sans poser d'épineuses questions. Quelle est la place du syndicat dans les entreprises coopératives dans laquelle une forte majorité de salariés sont associés ? Les réponses apportées par les coopératives – et les coopérateurs – montrent la complexité du sujet. Chez Chèque Déjeuner, les syndicats sont organisés et la confrontation de points de vue s'exprime de manière assez classique. Chez Acome en revanche, la section syndicale a du mal à s'implanter dans cette grande entreprise : les salariés, ouvriers pour la plupart, ne parviennent pas à articuler revendication et participation à la gestion et aux choix de l'entreprise. Associés pour 80 % d'entre eux, ils sont écartelés entre leurs deux positions de salariés et de codirigeants. Le slogan des SCOP « *la démocratie nous réussit* » est souvent vrai mais elle laisse dans un angle mort la place de la nécessaire conflictualité.

Regards est une SCOP. La forme coopérative a été choisie par quelques autres titres de presse indépendante. Nous partageons le même statut qu'*'Alternatives économiques* et le *Canard enchaîné*. La forme coopérative est une forme économique qui conforte et inscrit dans la réalité économique les exigences d'indépendance qu'aiment à défendre les journalistes. De ce point de vue, la forme coopérative est une contribution à la démocratie. Mais une SCOP n'est pas protégée de son environnement économique. La recherche d'un nouveau modèle économique qui intègre un Internet largement gratuit pour les lecteurs, mais très onéreux pour la société de presse, a mis le secteur en grande difficulté. Tous les titres sont confrontés à de gros besoins en investissements et en fonds courants sans que les recettes soient assurées par ses deux principaux pourvoyeurs de fonds, les lecteurs et la pub. D'où l'entrée, dans le capital des journaux, d'investisseurs d'un genre particulier... Ils ne recherchent pas tant la rentabilité immédiate que l'influence politique et économique. Et ne sont pas décidés à mettre au pot d'une SCOP qui imposerait de partager le pouvoir.

pousse pas toujours à innover et prendre des risques. Le mouvement coopératif s'interroge sur la manière de dynamiser les coopératives, faute de quoi, il restera un acteur important en terme d'emploi (2 000 SCOP et 47 000 emplois dont la moitié sont des coopérateurs associés) mais un acteur modeste en terme économique et industriel.

L'autre grande difficulté du développement des SCOP est externe. Dès que la taille de la société devient importante, la transformation d'une société classique en SCOP se heurte à la constitution du capital. On retrouve cette difficulté principalement dans le cas de la reprise par les salariés d'une société en dépôt de bilan ou dans le cas du départ à la retraire du patron et que s'ouvre la perspective d'une vente aux salariés. Il est toujours très difficile de rassembler les fonds nécessaires à d'importants projets économiques *a fortiori* industriels... Mais quand ces fonds doivent être détenus majoritairement par les salariés, cela devient un obstacle parfois insurmontable. La difficulté se pose à des échelles même relativement modestes quand se mêle besoin en machines et patrimoine immobilier. Les imprimeries, consommatrices d'espace, utilisent des machines de plusieurs centaines de milliers d'euros pour quelques dizaines d'emplois: les opérateurs n'ont pas les salaires qui leur permettent de rassembler de tels capitaux. Les ouvrières du textile, de Lejaby ou d'ailleurs, pas davantage.

La nouvelle forme de coopératives, les SCIC, société coopérative dans laquelle

interviennent des collectivités locales sont un élément de réponse. Ce fut une solution pour l'emblématique dossier Lejaby. Mais, les SCIC, qui ont un bel avenir, ne sont pas une réponse universelle : les collectivités locales n'ont pas les reins pour

abonder tous les projets économiques qui en auraient besoin.

Le mouvement coopératif se dote d'outil financier pour contribuer à résoudre ces besoins. Mais il ne détient pas seul la clé.

← CATHERINE TRICOT

Les fausses promesses du gouvernement

Au moment où des projets de reprises d'entreprises par les salariés posent la question de l'appropriation sociale, le gouvernement revient sur ses promesses électorales et pratique une politique salariale défavorable à ce mouvement.

Ia reprise d'entreprise par les salariés est dans l'air du temps. Comme le montrent les exemples qui se multiplient (Fralib, SeaFrance, Hebdoprint, Helio Corbeil, SET, Fontanille...), les salariés n'acceptent plus d'être des pions dont on se débarrasse lorsque la rentabilité souhaitée par les actionnaires n'est plus au rendez-vous. C'est dans ce contexte qu'émergent ces projets de reprise de l'entreprise sous forme de SCOP. Pourtant, si ces exemples se multiplient, ils ne concernent actuellement que des petites et moyennes entreprises : MyFerryLink.com qui a succédé à SeaFrance avec ses 400 salariés est la

plus grande reprise à ce jour. *A contrario*, jamais l'idée de nationalisation et de contrôle par les salariés n'a été évoquée à propos du groupe PSA, entreprise qui en l'espace d'un an a perdu la moitié de sa trésorerie et ne doit son salut qu'aux 10 milliards d'euros versés par le gouvernement le 23 octobre dernier.

C'est dans ce contexte que les politiques commencent à se pencher sur la question réfléchissant à divers projets de lois en vue de faciliter ces reprises. Durant la campagne présidentielle, le groupe socialiste avait déposé à l'Assemblée nationale, le 28 février 2012, une proposition de loi « *tendant à garantir la poursuite de l'activité des établissements viables* ». →

L'exposé des motifs était on ne peut plus clair sur l'intention des députés: « *Une entreprise qui envisage la fermeture d'un site industriel au sein de son groupe doit avoir non seulement l'obligation d'examiner les procédures de reprise qui lui sont soumises, mais aussi l'obligation de céder ce site si l'une des offres proposées reçoit la validation du tribunal de commerce et un avis positif des instances représentatives du personnel.* »

LE RECOL DU GOUVERNEMENT

De son côté, une association, Agir pour une économie équitable (AP2E), vient d'élaborer un projet de loi qui prévoit pour les salariés, en cas de cession de l'entreprise, un droit de préemption leur permettant de se substituer au repreneur potentiel. Cette proposition de loi a reçu le soutien d'André Chassaigne, député communiste et de divers parlementaires allant du Front de gauche à l'UMP. Les deux projets mis côte à côte donnent un cocktail législatif *a priori* assez efficace contre les fermetures d'usines. D'une part, une obligation de céder à tout repreneur qui se présenterait (y compris les salariés), et d'autre part, la possibilité pour les salariés de se substituer à un éventuel repreneur si d'aventure un tiers apparaissait.

Oui, mais les choses ne sont pas si simples. D'abord parce que la promesse de campagne de François Hollande n'a pas été représentée au vote de l'Assemblée. Pire, le gouvernement vient de soumettre cette proposition aux partenaires sociaux pour qu'ils la formalisent dans

« Il faudrait actuellement 4 millions d'euros aux 123 salariés de Pilpa, entreprise de crèmes glacées à Carcassonne, pour redémarrer leur entreprise. »

le cadre des négociations sur la flexibilité et sécurité de l'emploi. Dans le projet remis aux syndicats, le patronat a rendu une page vide sur ce point bien précis: aucune discussion n'est donc prévue. Ensuite, en cas de présence d'un repreneur, les salariés devront s'aligner sur le prix proposé, ce qui compte tenu de leurs moyens ne sera pas toujours facile. C'est d'ailleurs sur cette question des moyens que tout pourrait bien se jouer à l'avenir.

Après dix années de gouvernements de droite, voilà qu'un ministre délégué chargé de l'Économie sociale et solidaire (ESS) est nommé en la personne de Benoît Hamon. Celui-ci a d'ores et déjà promis une loi sur l'ESS pour 2013. Divers éléments de cette loi commencent à filtrer, qui correspondent d'ailleurs assez aux propositions du groupe de travail parlementaire sur l'économie sociale et solidaire animé par Marie-Noëlle Lienemann. Dans le cadre de la formation de la Banque

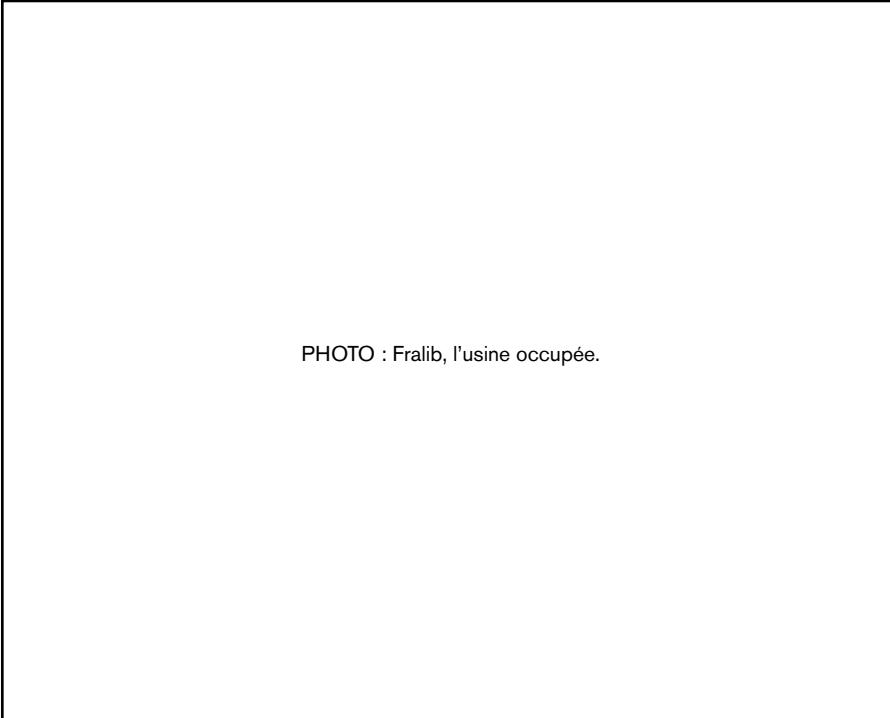


PHOTO : Fralib, l'usine occupée.

publique d'investissement, le gouvernement a promis de dédier 500 millions d'euros à l'ESS, ce qui pourrait paraître conséquent pour reprendre des entreprises. François Longérinas, secrétaire national du Parti de gauche à l'ESS, n'est pas de cet avis: « *Cette somme va vite être dépensée par l'économie solidaire. Il faut voir qu'une simple régie de quartier a besoin de 40 000 euros par année d'amorçage.* » Sylvie Maye, porte-parole de l'AP2E, partage cet avis: « *Il faudrait actuellement 4 millions d'euros aux 123 salariés de Pilpa, entreprise de crèmes glacées à Carcassonne, pour redémarrer leur entreprise. À ce rythme, les 500*

millions paraissent faibles. » À cet égard, l'article 8 du projet de loi de l'AP2E prévoit de renforcer le fléchage des fonds de l'épargne salariale vers la reprise d'entreprises en coopératives.

LE PRIX À PAYER

Il convient d'ailleurs de rappeler que l'ESS est un vaste ensemble qui regroupe associations, coopératives, mutuelles et fondations. Ce secteur emploie 2,3 millions de personnes. Dans toutes ces structures, ce n'est pas la mise en valeur du capital qui motive l'initiative économique, ce qui constitue indiscutablement une rupture par rapport aux sociétés de capitaux. En revanche, dans la ➔

majeure partie de celles-ci, ce sont les usagers qui dirigent l'entreprise, les salariés restant dans un rapport de sujéction proche de celui des entreprises de capitaux. Il n'y a que dans les SCOP et les SCIC que les salariés sont coopérateurs, ce qui ne représente plus que 42 000 emplois. Une réelle politique de transformation sociale ne devrait-elle pas poser la question de l'intervention des salariés dans ces structures non capitalistiques ?

Dans les différentes mesures pressenties par la future loi sur l'ESS, deux points concernent directement les SCOP. Le premier porte sur l'autorisation faite aux SCOP de ne pas disposer d'une majorité de salariés au capital pour une période transitoire de cinq à dix ans. Lors de la reprise de l'entreprise, les salariés peuvent en effet ne pas disposer immédiatement de la majorité en capital, tout en l'ayant en termes de décisions du fait de l'application du principe « une personne, une voix ». Ce ne sera qu'au bout d'un certain temps, par souscription de parts sociales par prélèvement sur salaire que la majorité sera obtenue. « *Ce statut transitoire n'a de nécessité que parce qu'il manque des financements pour faciliter la reprise des entreprises par les salariés* », objecte Sylvie Mayer. La deuxième mesure porte sur un « droit de préférence au profit des salariés ». Cette proposition semblerait se rapprocher de celle de l'AP2E, sauf que « *droit de préemption et droit de préférence, ce n'est pas la même chose* », rappelle François Longérinas. Effectivement, la lecture

du rapport Lienemann sur ce droit de préférence laisse dubitatif : il semblerait que les salariés soient seulement écoutés, informés et puissent faire une offre sans que celle-ci soit forcément acceptée à montant égal.

Le montant du rachat, sujet rarement abordé, risque pourtant de faire achopper nombre de reprises. Un droit de préemption signifie que les salariés doivent s'aligner sur le prix proposé par un repreneur. Or la valeur d'une entreprise est déterminée par les dividendes que celle-ci peut espérer dégager à l'avenir. Les salariés ont donc tout intérêt à payer le moins cher possible, et des salaires, nets comme cotisations, élevés sont la meilleure garantie d'avoir le prix le plus bas possible, pour ne pas parler d'un prix approchant l'euro symbolique. « *Tout le monde tourne autour du pot, la reprise est devenue un débat politique y compris vis-à-vis des propriétaires* », indique François Longérinas.

Alors qu'au travers des différentes reprises d'entreprises existantes se repose la question essentielle de l'appropriation sociale, voilà que le gouvernement recule sur l'obligation de cession d'un établissement qui doit fermer, amoindrit la possibilité d'un droit de préemption en faveur des salariés, positionne l'ESS comme un tiers-secteur dans le cadre de sa Banque publique d'investissement, le tout sur fond de compétitivité-coût qui ne peut que revaloriser les entreprises et donc freiner les initiatives des salariés.

◀ **BENOIT BORRITS**

Une association, Presse et pluralisme, a été créée pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés. Vous pouvez donc effectuer des dons au profit exclusif de Regards, et bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant versé, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Voici la marche à suivre

★ libeller votre versement à Presse et pluralisme/Regards

★ remplir le coupon ci-dessous

★ l'envoyer à Presse et pluralisme,
TSA 32649, 91764 Palaiseau Cedex

★ votre reçu fiscal vous sera envoyé au moment de la déclaration d'impôt sur les revenus de 2012



Je fais un don de € au profit exclusif de Regards

Et je libelle mon chèque à l'ordre de: Presse et Pluralisme / Opération REGARDS

Je précise mes coordonnées

(afin que Presse et Pluralisme puisse émettre le reçu fiscal qui me permettra de bénéficier de la réduction sur mon impôt sur le revenu 2011, acquitté en 2012)

Nom **Prénom**

Adresse

Code postal **Ville**

Adresse e-mail

Téléphone

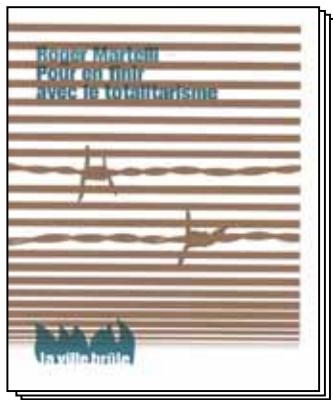
Coupon à retourner accompagné de votre chèque exclusivement à:

Presse et Pluralisme, TSA 32649

91764 Palaiseau CEDEX

Tous les dons à Presse et Pluralisme vous permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66%, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.	Lorsque vous faites un don de	Vous déduisez de votre impôt	Il vous en coûtera seulement
	25 €	16,50 €	8,50 €
	100 €	66 €	34 €
	500 €	330 €	170 €

Les informations recueillies sont indispensables au traitement de votre don. Elles sont enregistrées dans le respect de la loi du 6 janvier 1978, dite Loi informatique et libertés. Vous bénéficierez sur simple justification de votre identité d'un droit d'accès de regard et de rectification sur toutes les informations vous concernant contenues dans nos fichiers.



ENZO TRAVERSO A LU ROGER MARTELLI

La notion de totalitarisme est profondément ambiguë. Elle a traversé le xx^e siècle en trouvant place dans pratiquement tous les courants de pensée, du fascisme au marxisme, et en prenant à chaque fois des significations différentes. Comme toutes les notions de notre lexique politique, elle a une histoire, mais la sienne est faite d'usages contradictoires, voire antinomiques. Peu de mots sont aussi diffus dans les médias et dans les sciences sociales, peu se prêtent autant à confusion. Au cours de ces deux dernières décennies, le « totalitarisme » est réapparu avec force dans nos débats politiques, il est même entré dans les manuels scolaires et dans les programmes d'enseignement. Ce retour n'est pas innocent, car il est le miroir d'une époque de restauration. « Totalitarisme » est devenu une vaste métaphore qui désigne toutes les horreurs du siècle passé, ses violences et ses

génocides, Hitler et Staline, et légitime ainsi, par contraste, la démocratie libérale et le capitalisme comme des modèles sans alternative.

Ce nouveau livre de Roger Martelli prend à bras-le-corps tout ce débat, en se fixant un double objectif: d'un côté, « en finir » avec un concept ambigu, objet de tant de malentendus et d'instrumentalisations idéologiques; de l'autre, poser les jalons pour une interprétation critique du xx^e siècle, sans refoulement, en reconnaissant que « la tentation totalitaire » a été une de ses dimensions. Il reconstitue de façon efficace un siècle de controverses idéologiques et nous donne quelques clefs pour comprendre la fortune de ce concept né dans la période de l'entre-deux-guerres. Fascisme et communisme sont deux idéologies et deux régimes radicalement antinomiques, comme l'ont montré les conflits qui déchirent l'Europe entre 1914 et 1945, mais ils trouvent tous deux leurs origines dans la Grande Guerre. Tous deux dessinent une alternative au libéralisme, perçu comme le principal responsable de la crise économique et politique du vieux monde, tous deux intérieurisent dans leur projet la violence engendrée par la guerre. Le fascisme fait de la violence un de ses piliers philosophiques, le communisme pense la révolution selon un paradigme militaire. Le premier rejette la démocratie, le second s'attaque au capitalisme. Certaines analyses de Martelli pourraient être nuancées. S'il a raison de souligner le caractère éclectique de l'idéologie

fasciste – l'idéologie de mouvements et de régimes qui ont inventé l'esthétisation de la politique, pour lesquels le style et la parole ont toujours compté davantage que la pensée et l'écrit –, il va sans doute un peu vite en la réduisant à une « juxtaposition de refus » et à l'absence d'un « *corpus homogène et solide* ». Il n'est pas nécessaire de se laisser aveugler par le mythe de la « révolution fasciste » pour reconnaître que, parmi ses partisans, on trouve certains des principaux philosophes du xx^e siècle, de Giovanni Gentile à Martin Heidegger et Carl Schmitt. D'autres observations de Martelli sont en revanche particulièrement éclairantes. Il a raison de constater que la relation entre bolchevisme et stalinisme est faite de rupture et, en même temps, de continuité. Il y a rupture entre le pouvoir révolutionnaire et le pouvoir bureaucratique, une rupture symboliquement marquée par la liquidation physique d'une génération pendant les procès de Moscou de 1936-1938. Il y a continuité dans l'histoire d'un régime qui trouve sa matrice dans la révolution de 1917 et dont l'autoritarisme s'impose comme méthode de gouvernement dès les années de la guerre civile. Le stalinisme, explique Martelli, s'enracine dans une « *propédeutique de la libération par la médiation du parti unique* » qui remonte au début des années 1920 et s'inspire de la conception léniniste du « *parti démiurge* », intellectuel collectif détenteur du savoir lui permettant d'éclairer les masses.

Historiciser le communisme et le fascisme, cependant, ne suffit pas. Toute tentative



Cinquante ans au cœur du Proche-Orient

Eric Rouleau

C'est ce que l'on peut appeler un témoignage de première importance. Pendant plus de cinquante ans, Éric Rouleau a été un homme dont le travail, les avis et les analyses ont compté au Proche-Orient.[...]

→ [LIRE LA SUITE SUR REGARDS.FR](#)



Le Patient

Jérôme Bertin

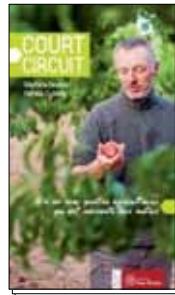
Uppercut dans le plexus. C'est que Jérôme Bertin secoue son lecteur par une prose hallucinée autant qu'hallucinante. Vision sous Témesta d'un asile de fous, descente dans un enfer burlesque peuplé de corps détraqués, hystérie psychiatrique.[...]

→ [LIRE LA SUITE SUR REGARDS.FR](#)

de compréhension du siècle passé implique d'historiciser aussi le libéralisme, en refusant la mythologie contemporaine qui nous le présente comme une sorte d'idéal intemporel, en le projetant rétrospectivement sur deux siècles d'histoire. Or le libéralisme du xix^e siècle était opposé au suffrage universel et foncièrement antidémocratique ; celui de la première moitié du xx^e était identifié par ses contemporains à un ordre politique englouti par la Grande Guerre et à un système économique – le laissez-faire – qui n'avait plus raison d'être dans un monde secoué par la crise de 1929. La crise du libéralisme a fait le lit des fascismes et beaucoup de libéraux de l'époque ont pensé pouvoir trouver un compromis avec les régimes de Mussolini, Hitler et Franco. La démocratie libérale de l'après-guerre, précise à juste titre Martelli, n'est pas celle rêvée par les pères fondateurs de ce courant de pensée, mais celle qui a été inventée par « *l'antifascisme des années 1930, et donc [par] l'alliance des démocrates et des communistes* ». Loin de se fonder sur le culte du marché, cette démocratie libérale était « *furieusement matinée d'État-Providence* ». C'est précisément cette dialectique de l'histoire que le revival « antitotalitaire » de ces deux dernières décennies a consciemment ignorée. À contre-courant de cette doxa douteuse, cette intervention critique de Martelli est tout à fait salutaire.

← ENZO TRAVERSO

Pour en finir avec le totalitarisme, de Roger Martelli, éd. La Ville brûle, 159 p.



Petit éloge du court circuit

**Stéphane Sarpaux,
Nathalie Crubézy**

Faire de l'agriculture bio et écouler sa production en circuit court n'est plus l'apanage des néoruraux adeptes d'un « retour à la terre » un peu [...]

→ [LIRE LA SUITE SUR REGARDS.FR](#)



Le féminisme en mouvements

**- Des années 1960 à l'ère
néolibérale**

Nancy Fraser

Nancy Fraser est un grand nom du féminisme. La Découverte publie un recueil de ses articles écrits entre 1984 et 2010. [...]

→ [LIRE LA SUITE SUR REGARDS.FR](#)



La domination policière

Une violence industrielle

Mathieu Rigouste

Voici une enquête sur la violence de la police réalisée par un auteur qui a vécu vingt-six ans à Genevilliers. Fabriqué comme un « mâle blanc [...]»

→ [LIRE LA SUITE SUR REGARDS.FR](#)

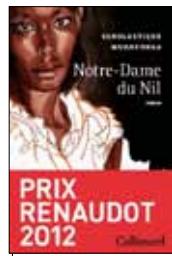


Ce que savait Jennie

Gérard Mordillat

« Petit » roman du grand Gérard Mordillat – par « petit » entendons clairement : pas l'un de ses meilleurs. Avec *Ce que savait Jennie* (prénom de la fille aînée de Marx) Mordillat continue son exploration du lumpen prolétariat. [...]

→ [LIRE LA SUITE SUR REGARDS.FR](#)



Notre-Dame du Nil

Scholastique Mukasonga

Merci au prix Renaudot d'avoir déterré et mis en lumière ce roman publié en avril, dans l'indifférence quasi générale. Scholastique Mukasonga est une Tutsie (une trentaine de membres de sa famille ont été massacrés par les Hutus) réfugiée dans le Calvados où elle est assistante sociale. [...]

→ [LIRE LA SUITE SUR REGARDS.FR](#)

« Je vous en prie, méfiez-vous du modèle allemand ! »

Steffen Lehndorff, économiste

Dans *Le triomphe des idées fausses*, l'économiste Steffen Lehndorff remet sérieusement en cause le « modèle allemand », qu'il juge responsable d'une forme d'asphyxie des économies européennes voisines.

En quoi les réformes du marché du travail ont eu un effet sur la « paupérisation » du salarié et sur le développement des bas salaires ?

Aujourd'hui en Allemagne, plus d'un travailleur sur cinq, soit 22 % des actifs, gagne moins des deux tiers du salaire moyen, ce qui est la définition d'un bas salaire. Il y a une multitude de raisons à cela: les ouvriers couverts par une convention collective par secteur ne sont désormais pas plus de 60 %, alors même que l'extension de règles collectives émises par le ministère du Travail a été quasiment abandonnée. Ce que nous appelons les « mini-jobs » sont aussi devenus bien plus attractifs pour les employeurs et les employés. Sans compter que le démantèlement partiel de l'assurance chômage a forcé de nombreuses personnes à accepter des emplois à n'importe quelles

conditions et à des niveaux moins élevés de qualification. Tout ceci, bien sûr, exerce une énorme pression sur tous les autres travailleurs, tous comme les standards extrêmement faibles qui ont cours pour un million de travailleurs intérimaires.

L'Allemagne est aussi connue en France pour la qualité de son dialogue social. Le milieu syndical allemand est-il toujours aussi puissant aujourd'hui ?

Les syndicats sont beaucoup moins ➔



Steffen Lehndorff, économiste au sein de l'Institut Travail et compétences à l'université de Duisberg-Essen en Allemagne.

Notre « partenariat social » a été endommagé par le tournant néolibéral de ces dix dernières années.

fragmentés qu'en France et le taux de syndicalisation est meilleur. Mais depuis dix ou vingt ans, ils ont perdu de leur influence politique. Notre « partenariat social » a été endommagé par le tournant néolibéral de ces dix dernières années. Dans l'industrie de services, il devient très difficile d'aller au bout d'une convention collective. Le syndicat du secteur tertiaire, par exemple, a dû organiser de très lourdes campagnes simplement pour mettre sur pied des comités d'entreprise dans certains supermarchés. Si on regarde à plus long terme, dans les services publics, mais également dans l'industrie, la relation est devenue plus conflictuelle.

Pourquoi n'y a-t-il pas de salaire minimum en Allemagne ?

Quand les syndicats et le principe de la négociation collective ont commencé à être affaiblis, à la suite de la réunification allemande, le secteur des bas salaires

s'est développé, d'abord à l'Est, puis progressivement à l'Ouest. Les syndicats n'aimaient pas l'idée d'un salaire minimum statutaire, et ont milité pour la prévalence des négociations collectives aussi longtemps que possible. Mais à l'occasion du retournement néolibéral du gouvernement rouge et vert au début des années 2000, ils ont changé de point de vue. Sur le plan politique, le Parti de gauche a été le premier à appeler à un salaire minimum, suivis par les Verts allemands, et récemment par les socio-démocrates. Aujourd'hui, plus de trois Allemands sur quatre soutiennent cette idée.

Comment ce modèle a-t-il donc pu s'imposer comme la seule issue possible pour toute l'Europe ?

L'exportation massive de produits industriels n'est pas un phénomène nouveau en Allemagne. Mais ce segment puissant de l'économie est de moins en moins encadré par un environnement

institutionnel et un rééquilibrage social qui permettaient jusqu'ici à l'économie et à la société tout entière de bénéficier de ses succès. Corollaire de ce démantèlement et de l'augmentation des bas salaires, le niveau de salaire moyen a stagné lors du cycle économique qui a précédé la crise. Ceci a ouvert la voie à un énorme avantage concurrentiel de l'Allemagne au sein du marché européen.

Cette stratégie a-t-elle aussi fonctionné pendant la crise ?

Ce qui s'est passé depuis 2008 est plutôt paradoxal. La récession économique en Allemagne au début de la crise était dramatique, compte tenu du fait de notre extrême dépendance aux exportations. Cependant, le marché du travail allemand est resté stable grâce à une série de mesures de soutien à la croissance et le coup d'accélérateur donné à la flexibilité dans les entreprises. Le travail à temps partiel temporaire et la flexibilité dans les heures de travail ont contribué à éviter les licenciements massifs. Tout ceci était basé sur un retour de ce que l'on a coutume d'appeler « le partenariat social » allemand, qui est la cogestion à tous les niveaux de production. En gros, avant la crise, le bouleversement du modèle socio-économique allemand a activement contribué à l'émergence d'un déséquilibre dans les économies européennes. Mais la stabilisation du marché du travail et de l'économie à partir de 2009 est en

fait attribuable à la réactivation des éléments du modèle allemand qui ont survécu à la volonté des néolibéraux.

Les hommes politiques français sont nombreux à vanter le « modèle allemand » Est-ce qu'ils se trompent ?

Le débat actuel tourne uniquement autour du coût du travail... Or ne sait-on pas que c'est la productivité, la qualité de la production, l'organisation du travail, la qualification et la formation de la main-d'œuvre ainsi que l'innovation qui sont centraux pour une meilleure compétitivité à l'échelle internationale ? Les politiques ont-ils oublié que la qualité des services sociaux est essentielle et que le développement potentiel d'un pays est aussi important que sa compétitivité ? Sans compter que la campagne néolibérale qui pointe du doigt l'Allemagne comme « l'homme malade de l'Europe » a repris de la vigueur chez nous aussi, avec des préconisations qui vont toutes dans le même sens : accroître les inégalités sociales et salariales et appauvrir les services publics. Ma suggestion est la suivante : je vous en prie, méfiez-vous du modèle allemand !

← PROPOS RECUEILLIS

PAR MATHILDE GOANEC

L'ouvrage collectif *A triumph of failed ideas* est disponible en ligne sur le site de l'Institut syndical européen (European Trade Union Institute), à l'adresse www.etui.org.

Gaza et la nouvelle donne régionale

La Palestine prend du galon à l'ONU. Résultat du printemps arabe ? Pour le politologue Bernard Botiveau, si la Palestine fait bien l'objet, du Caire à Tunis, d'une « solidarité permanente », elle n'est pas une « priorité politique ».

C'est fait. Depuis le 29 novembre, la Palestine dispose aux Nations unies d'un statut d'État observateur non-membre qui la met au même niveau que le Vatican. Ce rehaussement (138 États, dont la France, ont voté pour, 41 se sont abstenus et 9 ont voté contre, dont les États-Unis et Israël, bien entendu) est le premier palier de ce type franchit par les Palestiniens au sein du cénacle onusien depuis quinze ans : le 7 juillet 1998, dix ans après avoir décidé que la désignation de Palestine remplacerait celle d'OLP, l'Assemblée générale de l'ONU élevait le statut de la délégation de Palestine à celui d'observateur permanent. La Palestine n'étant toujours pas un État membre de plein droit (ce qui nécessiterait un vote unanime du Conseil de sécurité, rendu à ce jour impossible par le veto des États-Unis), l'avancée du 29 novembre, reste « symbolique », rappelle le politologue Bernard Botiveau¹.

« Il y a quand même quelque chose d'essentiel, c'est l'introduction du terme d'État, ajoute-t-il aussitôt. Cela va rendre plus aisément d'expliquer qu'il s'agit bien d'une occupation : on n'est plus dans de vagues "territoires autonomes" mais dans un État et donc, si une armée étrangère s'y trouve, c'est de l'occupation en bonne et due forme. »

Une occupation à laquelle le « processus de négociation » avec Israël que Mahmoud Abbas dit vouloir reprendre d'urgence, n'a jamais mis fin, bien au contraire : depuis la signature, à Washington en septembre 1993, des accords d'Oslo, la population de ➔

(1) Bernard Botiveau est chercheur du CNRS à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM) et auteur, en 1999, de *L'État palestinien* (Presses de Sciences Po)

(2) Selon un document de la plateforme des ONG françaises pour la Palestine « Palestine, les chiffres-clés », juillet 2012.

colons en Cisjordanie est passée de 270 000 à 520 000 en 2010².

Sur ce point crucial de l'extension des colonies, comme sur ceux de la reconnaissance de Jérusalem-Est comme capitale, du droit au retour des réfugiés, du démantèlement du mur, de la fin du blocus de Gaza, le vote de l'ONU ne va rien changer. La réalité concrète de l'occupation et des rapports de force sur le terrain demeure inchangée. « *Ce rehaussement de statut va quand même permettre à des représentants de pays étrangers de se rendre sur place en tant que tels*, positive Bernard Botiveau. *La Palestine siégeant désormais à l'Unesco et comme État non-membre observateur à l'ONU, cela va faciliter ce type de contact et d'échanges.* »

NOUVELLE DONNE APRÈS GAZA

Une Palestine moins isolée ? Huit jours avant le vote à l'ONU, l'agression israélienne de la bande de Gaza conduite entre le 14 et le 21 novembre dernier³ en avait, pour ainsi dire, donné un avant-goût. Durant cette séquence meurtrière (162 tués dont une quarantaine d'enfants et des centaines de blessés graves, côté palestinien ; 6 tués, côté israélien) on a pu voir les premiers effets diplomatiques du changement de donne régionale, post-nouveaux régimes en Tunisie et en Égypte. Durant l'opération militaire israélienne, le premier ministre égyptien, suivi quelques jours plus tard du ministre tunisien des Affaires étrangères, se sont en effet

« Sur cette guerre de Gaza, le Président égyptien a pleinement joué son rôle puisqu'il a réussi à obtenir du Hamas qu'il calme les factions les plus radicales. »

rendus à Gaza pour afficher leur soutien aux Palestiniens.

« *Sur cette guerre de Gaza, l'Égypte est intervenue main dans la main avec les États-Unis et Morsi, le Président égyptien, a pleinement joué son rôle puisqu'il a réussi à obtenir du Hamas qu'il calme les factions les plus radicales du territoire qui, vu la violence des frappes israéliennes, auraient probablement aimé continuer d'en découdre* », souligne le politologue pour qui, à cette occasion, il a été démontré que « *l'Égypte reste bien le relais des États-Unis dans la région* ».

Ce n'est pas le moindre des paradoxes de la situation actuelle. Les régimes de Moubarak et de Ben Ali – pour s'en tenir aux « révoltes arabes » les plus « abouties » à ce jour – ont été renversés par

(3) Sur regards.fr, le 19 novembre : « A Gaza, Israël tue et joue avec le feu »

des peuples qui attendent de leurs dirigeants plus d'engagement aux côtés des Palestiniens. En l'occurrence, Mohamed Morsi et les Frères musulmans au Caire, Moncef Marzouki et Ennhada à Tunis, ont toujours affiché clairement leur solidarité avec la cause palestinienne. De plus, les Frères musulmans sont le mouvement, la matrice dont est issu le Hamas, à la tête de la bande de Gaza depuis cinq ans. Au regard de ces proximités historique, idéologique, politique, l'implication du gouvernement des « Frères » sur le conflit peut sembler en deçà de ce qu'elle pourrait être. Selon Bernard Botiveau, du côté des peuples « *le soutien à la cause palestinienne dans les pays arabes est authentique et profond, ça ne fait aucun doute. Mais la réalité c'est que sur le terrain, les Égyptiens par exemple sont aujourd'hui dans l'urgence de régler de lourds problèmes mis en lumière par la révolution : le chômage, les problèmes économiques, etc. Les gens restent mobilisés sur des enjeux internes, y compris pour s'assurer que leurs révoltes ne vont pas être confisquées par de nouveaux régimes autoritaires* ». Dans ce contexte, la Palestine fait bien l'objet d'une « solidarité sincère et permanente » mais n'est pas « une priorité politique ».

De plus, les situations diffèrent. « *En Tunisie, on est quand même loin du terrain de combat. Ce qui n'est pas du tout le cas avec l'Égypte, notamment à cause du Sinaï, par lequel transitent*

de nombreux trafics mais aussi le gaz livré à Israël. Ce territoire désertique est aujourd'hui un véritable enjeu : le nouveau gouvernement égyptien doit démontrer qu'il en a le contrôle. » Une démonstration qui passe notamment par le maintien, aux frontières de Gaza d'un contrôle assez restrictif de la liberté de circulation. « *Ils ont ouvert les portes, mais modérément. Certes, les Frères musulmans et le Hamas sont deux forces amies qui n'ont pas de différents politiques ; mais les premiers sont désormais à la tête de l'Égypte et donc obligés de prendre des mesures, au plan économique, sur la circulation aux frontières, etc. qui peuvent sembler contradictoires. C'est une situation ambivalente ; si Morsi s'est impliqué à fond dans la médiation à Gaza, c'est aussi pour montrer aux États-Unis qu'ils peuvent compter sur lui.* »

Ce faisant, en jouant avec un certain succès le rôle de médiateur, ➔

« **Si Morsi s'est impliqué à fond dans la médiation à Gaza, c'est aussi pour montrer aux États-Unis qu'ils peuvent compter sur lui.** »

PHOTO DE GAZA

le Président égyptien a contribué à restaurer un peu la place du Hamas dans le jeu régional où il apparaît désormais comme « un adversaire utile » capable de modérer les ardeurs du Jihad islamique, du FPLP ou des Comités populaires à Gaza. La visite, le 23 octobre dernier, sur place de l'émir du Qatar et de son chéquier rembourré, participe également de cet autre « rehaussement ». Dernier paradoxe, sur la scène politique

palestinienne, le Hamas – toujours officiellement considéré comme une organisation terroriste –, tire donc aujourd'hui plus de bénéfices, même s'ils restent minimes, de la nouvelle donne régionale que son rival du Fatah... Qui reste pourtant le « partenaire » privilégié des puissances occidentales qui, depuis deux ans, font mine de se féliciter et/ou d'accompagner les changements survenus dans le monde arabe.

← **EMMANUEL RIONDÉ**

28 minutes, pas les pires de la soirée télé



n peut avoir une télé et le soir, vers 20 heures, vouloir soudain la regarder sans forcément sacrifier aux vêpres des Guignols de Canal – d'après des avis pertinents, il paraît que c'était mieux dans les années 1990, paix à leurs âmes... Cela peut arriver. Quoi qu'il en soit, il y a désormais mieux à faire, à cette heure-là, que de se cogner les grand-messes cathodiques que sont (pour combien de temps encore ?) les JT nationaux : depuis la rentrée de septembre, tous les soirs à 20 h 05, Arte propose une version rafraîchie de son magazine 28'pour 28 minutes même si, en vérité, ça dure plus d'une demi-heure.

Format simple : un invité dans « la Une du jour » introduit par un bref sujet résumant les enjeux de la dite Une ; puis un débat « Grand angle » auxquels participent deux ou trois autres invités. Sur cette ossature se greffent quelques rubriques/chroniques, notamment un fact-checking intitulé « désin-tox » en partenariat avec Libération et sa chronique éponyme.

Aux commandes du navire, une Elisabeth Quin qui mène avec autorité, dynamisme et ce qu'il faut d'à-propos

sa petite tribu d'intervenants-chroniqueurs. Les réguliers-quotidiens sont Renaud Dély (Nouvel Observateur), Nadia Daam et Juan Gomez (RFI). Le vendredi, changement de plateau avec notamment des journalistes de la presse étrangère, un dessinateur, le chroniqueur Benjamin Muller.

Sur le fond et le contenu, rien d'exceptionnel. L'approche des sujets traités reste assez consensuelle – c'est quand même de la télé à 20 heures, faut pas trop en demander non plus, hein... Par exemple, quand Renaud Dély rappelle gentiment à tout le monde qu'Israël est une démocratie, personne ne moufte. Normal. Ce n'est donc pas l'impertinence du propos politique qui fait de 28'un moment de télé possible, mais plutôt la façon habile dont l'équipe use des procédés en vigueur aujourd'hui dans ce type d'émission. Le choix des invités est souvent pertinent et les débats, parfois vifs et contradictoires mais avec du respect et de l'écoute mutuelle, parviennent à dire des choses (contrairement aux talk-shows à la Ruquier) sans trop se prendre au sérieux (contrairement aux débats à la Calvi). C'est rythmé et le téléspectateur n'est pas pris pour un imbécile. Ce qui, à cette heure de grande écoute, est déjà une attention louable. ↪ **EMMANUEL RONDÉ**

Niamey-Ouagadougou L'autre route du hip-hop africain

Pour la jeunesse nigérienne et burkinabè, le hip-hop est à la fois un exutoire et l'espoir d'une vie meilleure. Au dernier festival Waga Hip Hop, à Ouagadougou, ils étaient nombreux au rendez-vous. Reportage.

Nous les jeunes, on s'accroche à la drogue et on devient zinzin, même en étant assis, nous, on espère, mais réellement voilà ce qu'on devient, on prend de l'âge et on n'a rien, on a 30 ans, on tend la main. Amis l'heure a sonné. Il n'est plus temps de rester les bras croisés », déclame le slameur JhoneL sur la scène du festival Waga Hip Hop, au Burkina Faso. À peine a-t-il bouclé le premier festival africain de slam – qu'il a organisé dans sa Niamey natale – que ce jeune nigérien rejoint Ouagadougou et les slameurs burkinabè, congolais et togolais venus se faire un nom au festival Waga Hip-Hop. Slameurs, rappeurs, danseurs et graffeurs, depuis douze ans, cet événement culturel organisé par Umané Culture, attire les meilleurs artistes de rue d'Afrique de l'Ouest, tandis que les

non-initiés marchent sur leurs pas dans ses ateliers de slam et de break dance. À la sortie de son concert, JhoneL distribue lui-même ses disques autoproduits aux festivaliers, preuve que le hip-hop ne paye pas encore, en tout cas pas pour tous: « Au Burkina, certains rappeurs, comme Yeleen, Faso Kombat ou Smokey, ont réussi à tirer leur épingle du jeu. Mais dans la majeure partie des cas, il faut se trouver des activités parallèles pour subvenir aux besoins quotidiens. Seuls les festivals permettent de gagner quelque chose, car vendre des disques ne marche pas dans un pays où la population a le choix entre acheter ton album ou manger », souligne Hamidou, alias Valian, slameur burkinabè et professeur de maths.

À Ouagadougou, les aficionados du hip-hop ont une détermination presque religieuse. Solo et Charlie sont postés ➔

« On bricole. Les studios sont souvent faits avec les moyens du bord. Les pare-brise de camions servent de vitres de séparation »

devant les grilles du festival pour vendre des T-shirts à l'effigie du leader révolutionnaire Thomas Sankara, assassiné le 15 octobre 1987. La recette est maigre, juste de quoi payer l'essence jusqu'au bar le Daba, maquis associatif monté par Camille Jouvel, un Français passionné de la scène underground burkinabè, fondateur du label Chapa Blues Records. « Il y en a qui vont prier à la messe le dimanche, nous, on va rapper au Daba », prophétise Willy, alias Wendlamita Kouka, seul rappeur de la scène underground de Ouagadougou à s'être produit au festival cette année. « Avant le Daba, il y avait le Ouaga Jungle. Tous les rappeurs, slameurs et autres s'y retrouvaient pour s'exprimer, se rencontrer et s'entraîner. Depuis avril, le Daba a repris le flambeau. C'est un bon

moyen pour les jeunes de se dire qu'ils font quelque chose de bien, même s'ils n'arrivent pas à en vivre », ajoute le rappeur qui enflamme le public vers deux heures du matin, juste après le rap acéré de Charlie.

Wendlamita Kouka espère qu'une compilation des meilleurs talents sortira du Daba dans les mois à venir, malgré le manque de moyens : « On bricole. Les studios sont souvent faits avec les moyens du bord. Les pare-brise de camions servent de vitres de séparation », raconte Camille Jouvel sur RFI. Peu importe le manque de matériel, la pauvreté et les jobs alimentaires, de Niamey à Ouagadougou, le hip-hop est devenu l'exutoire et la tribune privilégiée des jeunes, qui rêvent en secret des festivals européens. ↪ EMMANUEL HADDAD

CHAQUE JOUR + CHAQUE MOIS + CHAQUE SAISON
REGARDS.FR+EMENSUEL+TRIMESTRIEL
ABONNEZ-VOUS

À retourner à Regards, 5, Villa des Pyrénées, 75020 Paris

PRÉNOM :

NOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TÉLÉPHONE :

EMAIL :

60 € : Les 4 magazines + les 11 e-mensuels
+ l'accès aux espaces réservés aux abonnés sur regards.fr
(archives+dossier...)

Choisissez votre tarif

- 40€ tarif étudiants-chômeurs
 60€
 Abonnement de soutien

montant à préciser : **€**

Choisissez votre rythme

- en une fois
 par trimestre
 par mois

Choisissez votre moyen de paiement

- par chèque
 par carte bancaire
(remplir le bulletin ci-dessous)

AUTORISATION DE PRÉLEVEMENT J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend avec le créancier.

N° national d'émetteur
484326

VOS NOM, PRÉNOM ET ADRESSE

Nom et adresse du créancier
LES ÉDITIONS REGARDS
LES ÉDITIONS REGARDS
5 Villa des Pyrénées 75020 Paris

COMPTE À DÉBITER

Code d'établissement

Code guichet

Numéro de compte

CLé RIB

Nom et adresse de votre banque ou de votre centre CCP

Date

Signature

JOINDRE UN RIB OU UN RIP

À retourner à Regards, 5, Villa des Pyrénées, 75020 Paris

Téléphone : 09 81 02 04 96